

SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE

Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Tarif	150.00
Participants	—
Lieu	—
Référent	Pierre Lecullier
Prérequis	Aucun
Stagiaires	• Agents techniques, agents voirie et infrastructures. • 4 à 12 personnes
Session	2 jours soit 14 heures
Validation	• Évaluation théorique sous forme d'un QCM • Évaluation pratique • Délivrance d'un certificat de réalisation. • Délivrance d'un certificat des compétences acquises
Handicap	Accessibilité étudiée au cas par cas

MOYENS LOGISTIQUES

Salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mettre des repères sur la route pour guider et se protéger

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Connaître et appliquer les règles de mise en place, de maintenance et de contrôle de la signalisation horizontale (marquages) et verticale (panneaux).

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES

- 70% pratique 30% théorique.
- Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque structure
- Malette SIGNALRISK
- Travail de groupe : mise en situation pratique de pose de panneaux, réalisation de marquages, analyse de défauts de signalisation existante...

SIGNALISATION HORIZONTALE ET VERTICALE

Catégorie : SÉCURITÉ AU TRAVAIL

PROGRAMME

J1

Séquence 1 : Les enjeux de la signalisation horizontale et verticale

- Enjeux de sécurité, de lisibilité et de crédibilité de la signalisation ;
- Sensibilisation à la perception visuelle de l'utilisateur (conducteur, piéton, cycliste).

Séquence 2 : Réglementation applicable

- Cadre réglementaire (code de la route, arrêtés et normes techniques) ;
- Principes fondamentaux de la signalisation verticale (avertir, prescrire, indiquer, préciser) ;
- Principes fondamentaux de la signalisation horizontale (lignes, flèches, zébras, marquages spécifiques : piétons, cyclistes, stationnement).

J2

Séquence 3 : Caractéristiques techniques des dispositifs de signalisation

Typologie des panneaux et marquages ; • Implantation et dimensionnement de la signalisation verticale ;

Conditions générales d'emploi des marquages au sol ;

Choix des produits et techniques d'application ; • Certification des produits (présentation de l'ASQUER, produits traditionnels et innovants).

Séquence 4 : Responsabilités et contentieux

- Responsabilité du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'exécutant ;
- Responsabilité administrative et pénale ;
- Protection du fonctionnaire ;
- Analyse de cas de jurisprudence.
- Mises en situation «SIGNALRISK » ou en réel

Bilan